

Registre des communications de renseignements personnels établi en vertu de l'article 67.3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Version du 30 septembre 2015

<b>1 - COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 66, 67, 67.1, 67.2, 68 ET 68.1 LOI SUR L'ACCÈS)</b>					
	<b>NATURE OU TYPE DE RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS<sup>1</sup></b>	<b>NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME RECEVEUR<sup>2</sup></b>	<b>FIN POUR LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS SONT COMMUNIQUÉS<sup>3</sup></b>	<b>COMMUNICATION À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC<sup>4</sup></b>	<b>RAISON JUSTIFIANT LA COMMUNICATION<sup>5</sup></b>
<b>1</b>	<b>Nom, prénom Adresse</b>	<b>Ministère des Finances du Québec</b>	<b>Émission des chèques d'aide financière Entente administrative</b>	<b>Non</b>	<b>Art. 67.2 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès)</b>
<b>2</b>	<b>Nom, prénom Adresse (ancienne) Numéro de téléphone Date de naissance</b>	<b>Équifax</b>	<b>Recherche des nouvelles coordonnées Recouvrement de créances</b>	<b>Oui (Toronto)</b>	<b>Art. 66 et 67.2 Loi sur l'accès</b>
<b>3</b>	<b>Nom, prénom Numéro d'assurance sociale des personnes concernées par les solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)</b>	<b>Centre de services partagés du Québec</b>	<b>Gestion des ressources humaines, financières et matérielles</b>	<b>Non</b>	<b>Art. 67.2 Loi sur l'accès</b>

<sup>1</sup> Décrire la nature ou le type de renseignements personnels communiqués (par exemple : nom, adresse, numéro d'assurance social, etc.)

<sup>2</sup> À qui ou à quel organisme transmet-on les renseignements personnels?

<sup>3</sup> Indiquer la finalité de cette communication, i.e. l'usage projeté des renseignements par la personne ou l'organisme receveur.

<sup>4</sup> Indiquer s'il s'agit d'une communication faite à l'extérieur du Québec.

<sup>5</sup> Identifier la disposition de la *Loi sur l'accès* qui s'applique.

**2 - ENTENTE DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 64 AL. 2 LOI SUR L'ACCÈS)**

NOM DE L'ORGANISME POUR LEQUEL LES RENSEIGNEMENTS SONT RECUEILLIS <sup>1</sup>	PROGRAMME POUR LEQUEL LES RENSEIGNEMENTS SONT NÉCESSAIRES <sup>2</sup>	NATURE OU TYPE DE PRESTATION DE SERVICE OU DE LA MISSION <sup>3</sup>	NATURE OU TYPE DE RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS <sup>4</sup>	FIN POUR LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS SONT RECUEILLIS <sup>5</sup>	CATÉGORIES DE PERSONNES, AU SEIN DE L'ORGANISME QUI RECUEILLE LES RENSEIGNEMENTS ET AU SEIN DE L'ORGANISME RECEVEUR, QUI A ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS <sup>6</sup>
Ressources Naturelles Canada (RnCan)	Rénoclimat Novoclimat	Entente de collaboration	Nom Adresse Caractéristiques de la maison	Évaluation énergétique Inventaire du parc résidentiel du Québec	Techniciens Professionnels de RnCan

<sup>1</sup> Pour quel organisme recueille-t-on les renseignements?

<sup>2</sup> Identifier le programme allégué par l'organisme au soutien de cette entente.

<sup>3</sup> Identifier la nature, le type de prestation de service ou la mission commune que le ministère partage avec l'organisme receveur.

<sup>4</sup> Décrire la nature ou le type de renseignements personnels recueillis (ex : nom, adresse, etc.).

<sup>5</sup> Identifier la finalité de la cueillette de renseignements, i.e. l'usage projeté par l'organisme receveur.

<sup>6</sup> Indiquer la catégorie de personnes ayant accès aux renseignements, tant au sein du ministère qu'au sein de l'organisme receveur.

**3 - UTILISATION D'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL À UNE AUTRE FIN QUE CELLE POUR LAQUELLE IL A ÉTÉ RECUEILLI (ART. 65.1 LOI SUR L'ACCÈS)**

NATURE OU TYPE DE RENSEIGNEMENT UTILISÉ À UNE AUTRE FIN <sup>1</sup>	MENTION DU PARAGRAPHE 1, 2 OU 3 DE L'ARTICLE 65.1 AL. 2 PERMETTANT L'UTILISATION DU RENSEIGNEMENT <sup>2</sup>	DANS LE CAS DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 65.1 AL. 2, IDENTIFIER LA DISPOSITION DE LA LOI QUI REND NÉCESSAIRE L'UTILISATION DU RENSEIGNEMENT <sup>3</sup>	CATÉGORIES DE PERSONNE AYANT ACCÈS AU RENSEIGNEMENT AUX FINS DE L'UTILISATION INDIQUÉE <sup>4</sup>
S/O	S/O	S/O	S/O

<sup>1</sup> Décrire la nature ou le type de renseignement personnel utilisé à une autre fin (ex : nom, adresse, etc.).

<sup>2</sup> Identifier le paragraphe du second alinéa de l'article 65.1 qui justifie l'utilisation du renseignement personnel.

<sup>3</sup> Si l'utilisation est justifiée par le paragraphe 3, identifier quelle disposition de la loi rend nécessaire l'usage des renseignements.

<sup>4</sup> Identifier les catégories de personnes utilisant les renseignements pour des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis.